

OFFRE D'EMPLOI



Inspecteur en évaluation foncière

Concours n° 835



SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du coordonnateur à l'évaluation, la personne titulaire de ce poste effectue l'inspection des immeubles résidentiels, agricoles, multifamiliales et mixtes, recueille les diverses données nécessaires pour établir la valeur foncière, identifie les dépréciations pouvant affecter la valeur des immeubles, joint au dossier de la propriété tout document pertinent incluant croquis ou photographies, complète le relevé technique détaillé de propriété et fait la saisie informatique des éléments relevés aux fiches informatisées de chacune des propriétés.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technologie de l'estimation et évaluation du bâtiment.
- Posséder un minimum de trois à six mois d'expérience.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente pourra être considérée.
- Posséder de bonnes connaissances du Manuel d'évaluation foncière du Québec ainsi que les lois et règlements liés à l'évaluation municipale.
- Une connaissance du logiciel Accès Cité Évaluation ou d'un produit équivalent sera considérée être un atout.
- Avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office, plus précisément Outlook, Word et Excel.
- Posséder de bonnes habiletés à communiquer verbalement et par écrit, être à l'aise pour répondre à une clientèle parfois difficile. Faire preuve de tact et de courtoisie. Posséder de la minutie, de la rigueur et de la discrétion.
- Posséder une voiture et pouvoir l'utiliser dans le cadre de vos fonctions.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le salaire hebdomadaire, selon l'expérience et la compétence, se situe entre 715,05 \$ et 929,60 \$.
- Les autres conditions de travail sont régies par la convention collective des employés de bureau.
- L'horaire de travail régulier est de 35 heures, réparties en cinq jours de travail du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h. Cet horaire peut être flexible, selon les besoins du service.

Pour soumettre votre candidature, rendez-vous à l'adresse suivante :

www.ville.rimouski.qc.ca/emplois

Les candidatures sont acceptées jusqu'à 16 h, le 20 juin 2018.

La Ville de Rimouski applique la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.